



Dispositifs de formations linguistiques/savoirs et compétences de base en Haute-Savoie

Etat – Région – Conseil Général

!!Avant de prescrire, vérifier si vous avez l'habilitation pour le faire (voir rubrique prescription)

	Dispositif « Compétences Clés » 2012 – 2015	PCP Programmation Compétences Premières	Atelier d'apprentissage autour du multimédia	Dispositifs de Formation Linguistique Contrat d'Accueil et Intégration -CAI et Hors CAI OFII/Formation Linguistique Complémentaire FLC - 2015	Ateliers Socio-Linguistiques ASL – Action d'intégration et d'autonomie
Public cible	<p>-Personnes de premiers niveaux de qualification ne maîtrisant pas le socle de compétences clés et souhaitant concrétiser un projet d'insertion professionnelle :</p> <p>-Accès formation pré-qualifiante / qualifiante</p> <p>-Accès emploi durable</p> <p>-Réussite à un concours professionnel niveau V</p> <p>Pour tous les publics : Niveaux V et infra V en priorité</p>	<p>Demandeurs d'emploi (jeunes inscrits ou non, public RSA inscrit, TH inscrits et DE inscrits)</p> <p>ou</p> <p>Demandeurs d'emploi exerçant une activité à temps partiel et n'ayant pas droit aux outils de professionnalisation</p> <p>Niveaux V et infra V particulièrement visés</p>	<p>Public RSA rencontrant des difficultés d'insertion socio-professionnelle</p>	<p>Public CAI : Etrangers sous récépissé de + de 16 ans demandeurs d'un premier titre de séjour ayant vocation à s'installer durablement en France</p> <p>Hors CAI ou FLC (2015) :</p> <p>Par ordre de priorité</p> <p>Primo-arrivant ayant signé un CAI depuis – de 5 ans souhaitant une suite de parcours</p> <p>+ de 18 ans demandeur de la naturalisation mais ajournés pour défaut linguistique</p>	<p>Personne adulte de toute nationalité dont les besoins repérés sont :</p> <p>- L'ouverture et la participation à des espaces de vie locale</p> <p>- La communication et l'apprentissage de la langue française</p>
*Typologie Cf. Glossaire, schéma synthétique des différents publics	Public relevant de l'illettrisme (savoirs de base) – re/mise à niveau	Public relevant de l'illettrisme (savoirs de base) – re/mise à niveau/ FLE	* Public relevant de l'alphabétisation, FLE ou illettrisme (savoirs de base)	*Public relevant de l'alphabétisation, FLE	*Public relevant de l'alphabétisation, FLE

	Programme « Compétences Clés » 2012 – 2015	PCP Programmation Compétences Premières	Atelier d'apprentissage autour du multimédia	Marché de formation Contrat d'Accueil et Intégration CAI et Hors CAI OFII/Formation Linguistique Complémentaire FLC - 2015	Ateliers Socio-Linguistiques ASL – Action d'intégration et d'autonomie
Objectifs et Contenu	<p>Acquérir, consolider les compétences clés pour favoriser le projet d'accès à l'emploi. Pour cela, 3 parcours sont proposés :</p> <p>Parcours 1 : Accès aux savoirs de base/illettrisme Développer des compétences clés en lien avec la vie quotidienne et l'insertion socioprofessionnelle</p> <p>Parcours 2 : Accès à l'emploi Développer des compétences clés en lien avec l'accès à l'emploi</p> <p>Parcours 3 : Accès à la qualification Développer des compétences clés en lien avec l'accès à la qualification</p>	<p>Acquérir /actualiser les savoirs fondamentaux (savoir et savoir être) et se mobiliser sur un projet professionnel.</p> <p>3 segments :</p> <p>S1 : FLE- Sensibilisation professionnelle Evaluation linguistique en amont de l'action + préparation aux épreuves du DELF Professionnel</p> <p>S2 : Savoirs de base et dynamisation professionnelle</p> <p>S3 : Savoirs de base et construction d'un projet professionnel.</p> <p>Temps d'immersion professionnelle :</p> <p>S1 : entre 20 et 40% du temps de l'action S2 : entre 10 et 30% S3 : entre 40 et 60%</p>	<p>Développer et/ou renforcer les compétences de base (lire, écrire..)</p> <p>Lever les freins à l'apprentissage</p> <p>Développer l'autonomie, la capacité d'apprendre à apprendre</p>	<p>Développer les compétences de communication à l'oral Accompagner l'intégration sociale Favoriser l'intégration économique Pour les personnes de niveau A1.1 : Accéder à l'écrit</p> <p>Préparation aux diplômes :</p> <p>CAI et Hors – CAI :</p> <p>*DILF : 200h DELF A1 : 160h ou 90h si accès direct au parcours DELF A1 DELF A2 : 90h B1 oral : 80h (pour les candidats à la naturalisation uniquement)</p> <p>*Seul, le diplôme du DILF est financé par l'OFII pour le public CAI</p>	<p>-Favoriser le développement des compétences sociales, culturelles et professionnelles -Favoriser l'autonomie personnelle et citoyenne des publics</p> <p>Par l'apprentissage de la langue française et la connaissance de l'environnement social, culturel, éducatif et économique</p>
Durée de l'action et modalités	<p>Entrées et sorties permanentes Action à temps partiel</p> <p>Parcours 1 : de 40 à 400 heures Parcours 2 : de 40 à 400 heures Parcours 3 : de 40 à 400 heures</p>	<p>Entrées réparties sur l'année</p> <p>S1 : 750h maximum S2 : 530h S3 : 800h maximum</p> <p>Rythme hebdomadaire de formation : de 20 à 30h (30h pour les segments 1 et 3)</p>	<p>Entrées et sorties permanentes</p> <p>Modules de 120 H (60 H pour les gens du voyage)</p> <p>2 demi-journées par semaine selon des plages de 3H ou 4H.</p>	<p>Entrées réparties sur l'année</p> <p>Rythme hebdomadaire de formation :</p> <p>Intensif : 21h /semi-intensif 10 à 20h ou extensif 5 à 10h</p>	<p>Entrées et sorties permanentes</p> <p>Durée de l'action, rythme hebdomadaire variables, en fonction des structures</p>
Statut	Formation non rémunérée	Stagiaire de la formation professionnelle Formation rémunérée	Formation non rémunérée Maintien du RSA	Formation non rémunérée	Formation non rémunérée

	Programme « Compétences Clés » 2012 – 2015	PCP Programmation Compétences Premières	Atelier d'apprentissage autour du multimédia	Marché de formation Contrat d'Accueil et Intégration (CAI et Hors CAI OFII Formation Linguistique Complémentaire FLC - 2015	Ateliers Socio-Linguistiques ASL – Action d'intégration et d'autonomie
Lieux de Formation	Annecy, Annecy le vieux, Rumilly, Faverges, Annemasse, St Julien en Genevois, Boège, Bonneville, Cluses, Sallanches, Chamonix, Thonon les Bains, Morzine	Annecy/Rumilly, Annemasse, Bonneville/Cluses, Thonon, Sallanches	Annecy le vieux, Annemasse, Boège, Cluses, Faverges, Morzine, St Jeoire, St Julien en Genevois, Thonon les Bains	Annecy, Rumilly, Annemasse,, Bonneville, Cluses, Thonon les Bains	Annecy, Annemasse, Bonneville, Cluses, Cran Gevrier, Faverges, Gaillard, Marnaz, Passy, La Roche sur Foron, Sallanches, Scionzier, Thonon les Bains.
Contact	GRETA LAC : ZTEF 1 : B-Annecien Usse et Bornes - Albanais : Tél : 04 50 51 02 86 monique.grandclement@ac-grenoble.fr ZTEF 3 : Genevois-Haut Savoie Tél : 04 50 43 91 81 eva.dallard@ac-grenoble.fr ZTEF 4 : Chablais : Tél : 04 50 70 00 02 solene.debely@ac-grenoble.fr ZTEF 2 : Faucigny Pays du Mt Blanc : GRETA Arve Faucigny Tél : 04 50 25 15 15 gretaaf@ac-grenoble.fr	- ZTEF : Genevois -Haut Savoie : GRETA Lac Tél : 04 50 43 91 81 greta.lac@ac-grenoble.fr Faucigny Pays du Mt Blanc : GRETA AF Tél : 04 50 25 15 15 gretaaf@ac-grenoble.fr - ZTEF Chablais : IFRA Tél: 06 42 57 58 40/ 04 50 71 03 21 ifra-thonon@orange.fr - ZTEF : B-Annecien Usse et Bornes - Albanais : IFRA Tél : 04 50 10 03 76 ifra.l.comas@orange.fr hautesavoie@ifra.fr ; ifra.p.boisson@orange.fr	TIP TOP Emploi Tél : 04 76 24 15 15 tteam@yahoo.fr	IFRA mandataire 74600 Seynod Tél : 04 50 10 03 76 Informations pratiques : Annecy/Annemasse/Thonon : Frate Formation Conseil : Tél : 04 76 40 48 48 Rumilly/ Bonneville : IFRA Tél : 04 76 40 48 48 Cluses : GRETA Arve Faucigny : Tél : 04 50 89 69 39	Coordonnées des structures : consulter le panorama de l'offre de formation dans le 74 www.parlera.fr ou http://www.cria74.org
Prescription	Obligatoire par : <ul style="list-style-type: none">• Pôle Emploi• Missions locales• Cap Emploi Prescription : www.rosace.travail.gouv.fr	Obligatoire par : <ul style="list-style-type: none">• Pôle Emploi• Missions locales• Cap Emploi• CIDFF Prescription : via PROSPER http://extranet7.rhonealpes.fr/Sicorranet/Accueil.aspx	Obligatoire par : <ul style="list-style-type: none">• Le Conseil Général de Haute-Savoie : Service Insertion de la DPDS• Orientation par le référent de parcours RSA : Assistant de Service Social...	CAI : Obligatoire par : <ul style="list-style-type: none">• OFII Hors CAI : Obligatoire par : <ul style="list-style-type: none">• OFII• Pôle Emploi, Cap Emploi, MLJ• Services sociaux• Préfectures, municipalités• Associations (CIBC, MIFE.....)• Organismes de formation Prescription : en pièce jointe Prescription : fiche de liaison à renvoyer : f1387374@ifra.fr	Accès libre pour la plupart des actions, inscription auprès de la structure porteuse
Financeur	Région Rhône Alpes	Région Rhône Alpes	Conseil Général Haute Savoie	Office Français d'Immigration et d'Intégration OFII	Direction Départementale Cohésion Sociale DDCS/ Conseil Général Haute Savoie CG 74